

Marie d'Aquin et le nouveau départ de l'Institut Jeanne d'Arc (1914-1919)

Marguerite Charron, i.j.a.

Volume 44, 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007129ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007129ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicæ Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (print)

1927-7067 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Charron, M. (1977). Marie d'Aquin et le nouveau départ de l'Institut Jeanne d'Arc (1914-1919). *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 44, 63–80. <https://doi.org/10.7202/1007129ar>

Marie d'Aquin et le nouveau départ de l'Institut Jeanne d'Arc (1914-1919)

Retracer les origines du Foyer de l'Institut Jeanne d'Arc pour y découvrir comment Sœur Marie d'Aquin put l'amener à son plein épanouissement, voilà une tâche fort opportune, apte à éclairer l'expérience d'un nouveau départ, sous son inspiration, qui marque présentement la vie de la congrégation qu'elle a fondée au service de cette œuvre sociale.

L'étude comprend deux parties : un bref aperçu des origines du Foyer telles que l'état actuel des recherches nous permet de les reconstituer et l'historique de l'œuvre sous la direction de Sœur Marie d'Aquin jusqu'à l'érection canonique de la Congrégation des Sœurs de l'Institut Jeanne d'Arc d'Ottawa, le 7 octobre 1919.

I — LES ORIGINES DE L'INSTITUT JEANNE D'ARC (1903-1914)

Au début de notre siècle, le phénomène de l'urbanisation crée de graves problèmes sociaux dans l'Occident industrialisé. Un de ces problèmes atteint la femme, ou plus précisément, la jeune fille. Celle-ci quitte souvent de nécessité sa famille et la campagne pour travailler dans la ville, là où elle affronte seule l'inconnu, la solitude et l'insécurité du logement.

Dans l'exercice de son ministère, un prêtre montréalais, M. Henri Gauthier, p.s.s., rencontre plusieurs jeunes filles en difficulté et décide de fonder pour elles une maison d'accueil. Le 1^{er} mars 1903, s'ouvre rue Saint-Jacques, le Foyer Notre-Dame. M. Gauthier choisit huit collaboratrices parmi ses dirigées spirituelles ; l'une d'entre elles s'appelle M^{lle} Laura Chartrand¹. Cette entreprise n'est pas une innovation. Elle s'inspire du mouvement européen de la Protection de la jeune fille et prend pour modèle le Patronage d'Youville qui

* AIJA — Archives de l'Institut Jeanne d'Arc

MST — Mère MARIE THOMAS D'AQUIN

¹ Jules TREMBLAY, *Le Foyer*, dans *Le Droit*, vol. 8, n° 83, 10 avril 1920, p. 1.

existe à Montréal depuis 1883. Colette, dans *La Presse*, en donne un bref résumé :

La première œuvre fondée à Montréal pour la protection des jeunes filles isolées fut le Patronage d'Youville qui date de 1883 et dont le mérite revient aussi à un prêtre de Saint-Sulpice, Messire Picard. Les messieurs du Séminaire en confièrent, en 1895, la direction aux Sœurs Grises [...]

La maison ouvre ses portes aux jeunes filles qui y trouvent pour le prix d'une modique pension, la protection de religieuses dévouées comme des mères, l'agréable société de compagnes heureuses et bien élevées, un piano, et surtout, cette atmosphère de famille que rien ne remplace [...]

La vie des pensionnaires n'y comporte rien d'austère ; elle est embaumée de cette gaieté saine et franche, la meilleure de toute, et la plus reposante après les durs travaux du jour ².

Cette description vaut pour le Patronage d'Youville, le Foyer Notre-Dame... et le futur Institut Jeanne d'Arc. Ce texte révèle également l'objectif fondamental de l'œuvre : offrir à la jeune fille un logement sûr, une amitié saine et une certaine formation culturelle.

En 1909, M^{lle} Chartrand s'installe à Ottawa. Elle trouve un emploi dans la fonction publique, au Ministère des postes ³. C'est l'époque où cette ville prend progressivement conscience de sa destinée de capitale nationale après avoir été le plus grand chantier de bois de l'Amérique du Nord. Les ressources forestières épuisées, l'administration fédérale s'organise pour devenir la réalité socio-économique première de la ville.

L'expansion de la fonction publique attire la main-d'œuvre féminine des régions rurales. Il n'existe pas à Ottawa de foyer d'accueil, sauf le Y.W.C.A., organisme anglophone et protestant. Et nous ne sommes pas à l'ère de l'œcuménisme ! Par conséquent, M^{lle} Chartrand soumet à M. l'abbé François-Xavier Brunet, son conseiller spirituel, le projet de l'établissement d'une succursale du Foyer Notre-Dame ⁴. *Le Droit* du 10 avril 1920 publie des extraits d'une conférence donnée le 24 mars par Jules Tremblay sur l'histoire du Foyer qui débute le 19 novembre 1910 :

Mlle Chartrand réunit quelques jeunes filles dévouées, et jeta la base non seulement du Foyer, mais aussi bien du

² COLETTE, *Le Patronage d'Youville*, dans *La Presse*, [s.d.].

³ Ange-Albert CHARTRAND, o.m.i., *À la mémoire de Mme Laura (Chartrand) Prieur*, nécrologie, 1960.

⁴ *Id.*, lettre à Marguerite Charron, i.j.a., 23 juin 1977.

florissant Institut Jeanne d'Arc. Suffisamment appuyée pour les débuts [quinze collaboratrices], Mlle Chartrand obtint le soutien moral de l'autorité religieuse et, le 1er décembre 1910, la première maison du Foyer s'ouvrait rue St-Patrice, 238½. Mlle Chartrand tenait absolument à l'observance des statuts promulgués par le Foyer de Montréal, mais les idées, dans leur évolution, amenèrent certaines modifications qui, sans provoquer la moindre scission, indiquèrent aux groupes des moyens différents. Les fondatrices du Foyer se retirèrent et l'autre groupe constitua l'Œuvre que tout le monde connaît, l'Institut Jeanne d'Arc ⁵.

Dans le volume, *Le Diocèse d'Ottawa, 1847-1948*, il est écrit : « M^{lles} Chartrand et Aubry furent choisies comme directrices du nouveau Foyer [...] Quatre mois plus tard, une division s'opéra et M^{lle} Aubry resta seule directrice du Foyer ⁶ ». M^{lle} Chartrand installe son œuvre d'abord dans le sous-sol de l'église du Sacré-Cœur, change souvent de locaux puis se fixe en permanence au coin des rues Cumberland et Wilbrod. Elle y travaille jusqu'en 1937 au moment où elle retourne dans sa famille soigner son père malade. Son départ met fin à l'œuvre ⁷.

M^{lle} Albina Aubry demeure seule en charge du Foyer de la rue Saint-Patrice. Coupée de l'administration du Foyer de Montréal, elle cherche un directeur local. Dans la *Revue Jeanne d'Arc* du mois d'octobre 1914, nous lisons :

Sans qu'il y eût mauvaise volonté de part ni d'autre, et sans doute à cause de la distance qui rendait les relations difficiles, quelques Demoiselles se séparèrent et pensèrent à choisir un Directeur local. Ce fut Monsieur l'abbé Brunet, Secrétaire de l'Archevêché... Etant Directeur de la Congrégation des Enfants de Marie, il avait à cœur de se faire le protecteur des jeunes filles et toujours elles trouvèrent en lui un ami dévoué, un guide sage et prudent ⁸.

Et voilà, le directeur spirituel de M^{lle} Chartrand assume la responsabilité du Foyer de M^{lle} Aubry ! Le R.P. Ange-Albert Chartrand, o.m.i., écrit récemment : « Ceci ne fut pas sans donner, avec raison, des inquiétudes à ma sœur [...] qui voyait son œuvre de protection

⁵ Jules TREMBLAY, *op. cit.*

⁶ Hector LEGROS et Sœur PAUL-ÉMILE, s.c.o., *Le Diocèse d'Ottawa, 1847-1948*, Ottawa, *Le Droit*, 1949, p. 761.

⁷ Ange-Albert CHARTRAND, o.m.i., *À la mémoire...*, *op. cit.*

⁸ *Revue Jeanne d'Arc*, vol. 1, n° 1, octobre 1914, p. 3.

de la jeune fille passer en d'autres mains⁹ ». Nous ne saurons peut-être jamais le pourquoi de la décision de l'abbé Brunet. Sans doute partageait-il l'opinion de M^{lle} Aubry sur l'autonomie du Foyer d'Ottawa. Il est vraisemblable aussi qu'il ait éprouvé plus d'affinité de caractère avec la douce et très digne M^{lle} Aubry qu'avec la dynamique mais par trop autoritaire M^{lle} Chartrand. Celle-ci, au dire de son frère, possédait un tempérament « d'institutrice » ! Quoiqu'il en soit, l'abbé Brunet met tout son cœur et tout son argent dans l'œuvre du Foyer. Reprenons l'article de la *Revue Jeanne d'Arc* :

Au mois de mai 1911, quand on entendait dire de toute part que la petite allait faire naufrage et s'engloutir dans les flots de l'oubli, le Foyer fut transféré au no 65 de la rue Water, et le travail reprit avec courage. En dépit des difficultés, l'œuvre ne fit que progresser. Le dévoué directeur n'était-il pas là pour la soutenir ? [...] Nulle demande ne lui fut faite sans être accordée sur-le-champ. C'est bien lui qui voulut mettre en jeu son argent et son crédit pour acheter, le 1er mai 1913, la maison actuelle [...] 20-22 Water. Il pourvut à l'installation pour ainsi dire à ses frais...¹⁰

Au moment du transfert, l'abbé Brunet baptise le Foyer, Institut Jeanne d'Arc, en l'honneur de la vaillante pucelle française que l'Église avait béatifiée le 11 avril 1909.

La correspondance entre M^{lle} Aubry et l'abbé Brunet révèle clairement l'existence vacillante mais courageuse de l'Institut, existence tissée de problèmes de budget, de personnel et de clientèle. La précarité du Foyer s'accroît avec la nomination de l'abbé Brunet comme évêque-fondateur du diocèse de Mont-Laurier, le 6 août 1913¹¹. M^{sr} Brunet ne cesse, toutefois, de s'intéresser à son œuvre. Pourtant, M^{lle} Aubry le sent loin, très loin de la vie de l'Institut. Le fardeau de la direction immédiate pèse lourdement sur les épaules de cette femme admirable mais pessimiste. Elle s'en plaint à M^{sr} Brunet dans une lettre datée du 28 mai 1914 :

Veuillez ne pas nous oublier, ni nous abandonner ; nous avons tant besoin d'appui ! Je vous prie de bénir toutes les personnes de notre maison ; elles vous aiment toutes et méritent votre sympathie. Quoique nous ne vous voyons pas

⁹ Ange-Albert CHARTRAND, o.m.i., lettre à Marguerite Charron, i.j.a., *op. cit.*

¹⁰ *Revue Jeanne d'Arc*, *op. cit.*

¹¹ M^{sr} François-Xavier BRUNET, notice biographique, AIIA.

souvent (pas assez même), nous nous rappelons toujours de vous comme étant notre principal bienfaiteur et celui de qui nous dépendons...¹²

Le bon chanoine Jean-Antoine Plantin de la Cathédrale Notre-Dame (celui à qui l'archevêque d'Ottawa confiera, en 1914, les intérêts du Foyer dans les longues procédures canoniques conduisant à l'érection de la Congrégation de l'Institut Jeanne d'Arc) souligne cette phase critique dans l'histoire de l'œuvre : « Bientôt la nomination de l'abbé F.-X. Brunet à l'évêché de Mont-Laurier vint priver de son appui et de sa direction l'Institut encore peu affermi, et qui dès lors risquait de tomber et de disparaître, sauf à être confié à des mains religieuses. Telle était la situation lorsque...¹³ » le 7 août 1914, M^{lle} Aubry reçoit la visite inattendue d'une jeune Dominicaine venant de la part de M^{sr} Brunet pour prendre la direction du Foyer. La religieuse lui remet une lettre que l'évêque lui adresse :

Je vous écris à la hâte, pour vous présenter une sœur dominicaine de Columbus, Ohio, qui s'occupe d'œuvres de jeunes filles un peu comme celle de l'Institut. Cette communauté accepterait, je crois, la direction de l'Institut Jeanne d'Arc, si vous aviez l'intention de la leur confier. Pour moi, je ne veux rien suggérer. Personnellement, je serais intéressé à ce que ces Sœurs prennent charge de la maison, vu les déboursés que je fais chaque année pour rencontrer les intérêts. Je vendrais probablement la maison aux Révérendes Sœurs, mais je suis prêt à faire des sacrifices encore si vous désirez continuer l'œuvre comme elle se fait actuellement. Je vous conseillerais de vous entretenir avec la Révérende Sœur du fonctionnement de votre œuvre. Il serait préférable que vos pourparlers avec elle soient confidentiels¹⁴.

La religieuse s'appelle Sœur Marie Thomas d'Aquin, ou plus communément à l'époque, Sœur Marie d'Aquin. Elle décrit ainsi cette rencontre :

La bonne Mlle Aubry ne s'attendait pas à ce qui faisait l'objet de notre démarche et quand elle a vue que je comprenais son émotion, elle ne l'a pas cachée. Elle a bien voulu me

¹² Correspondance M^{lle} Albina Aubry/M^{sr} F.-X. Brunet, 28 mai 1914, n° 8, Dossier *Fondation*, AIJA.

¹³ Chanoine Jean-Antoine PLANTIN, *Humble Supplique en vue d'ériger en fondation diocésaine du Tiers-Ordre régulier de Saint-Dominique l'Institut des jeunes filles établie à Ottawa sous le nom de l'Institut Jeanne d'Arc*, 12 avril 1915, p. 2.

¹⁴ Correspondance M^{lle} Albina Aubry/M^{sr} F.-X. Brunet, 5 août 1914.

donner quelques renseignements sur l'œuvre, me faire visiter la maison et à mesure que nous causions, tout semblait s'arranger. Mlle Aubry a fini par me déclarer que cette proposition était le secours qu'elle réclamait de la Providence car depuis deux jours surtout elle était dans une inquiétude extrême, voyant que le prix de toutes les provisions augmentait. Pour moi, Monseigneur, je vous avoue que cette œuvre me sourit beaucoup. Ce n'est pas le travail des missions pour lequel je me suis offerte à Notre-Seigneur, mais c'est une « mission » bien belle que procurer à la jeune fille ouvrière les douceurs et les sauvegardes du foyer chrétien ¹⁵.

Le 10 août, M^{lle} Aubry acquiesce. Elle expédie une note hâtive à la Dominicaine :

Après réflexion, j'ai décidé de vous donner une réponse affirmative. J'avoue que ce n'est pas sans quelque regret, mais sachant que le sort de l'œuvre en dépend, je fais taire mes petits sentiments d'orgueil et d'égoïsme et je dis « Oui » ... Maintenant que le sacrifice est fait, je vous attends avec impatience, le plus vite ce sera, le mieux ce sera pour nous ¹⁶.

La rencontre du 7 août s'avère une grâce pour M^{lle} Aubry, pour l'Institut Jeanne d'Arc... et pour Sœur Marie d'Aquin. Celle-ci chemine depuis longtemps vers l'endroit où elle dressera sa tente pour accomplir l'œuvre à laquelle Dieu la destine. Elle arrive au terme d'une douloureuse recherche de son identité et de sa mission. Quel en fut le point de départ ?

Mère Marie Thomas d'Aquin (Jeanne Lydia Branda) naquit le 31 août 1877, à Saint-Romain-la-Virvée, près de Bordeaux ¹⁷. Sa famille fut d'origine paysanne. À l'âge de trois ans, Lydia déménagea au Château de la Rivière où son père entra au service de M^{me} Victorine Fuinel comme régisseur viticole. La châtelaine s'attacha à la petite fille et lui facilita l'admission au pensionnat bourgeois de Sainte-Marie à Saint-André-de-Cubzac. Lydia y passa onze années heureuses.

En juillet 1899, elle devint postulante dans la Congrégation de Saint-Dominique du Tiers-Ordre enseignant de Nancy ¹⁸. Elle exerça

¹⁵ Correspondance MST/M^{gr} F.-X. Brunet, 8 août 1914, n° 1, Dossier *Fondation*, AIJA.

¹⁶ Correspondance MST/M^{lle} Albina Aubry, 10 août 1914, n° 1, Dossier *Fondation*, AIJA.

¹⁷ Extrait du registre paroissial de Saint-Romain-la-Virvée, 1877, n° 11, AIJA.

¹⁸ Mémorial du Couvent Saint-Thomas d'Aquin de Bordeaux, 26 juillet 1899, AIJA.

sa profession d'enseignante dans les grands pensionnats de Nancy et de Neuilly. Emportée dans les vagues d'expulsions soulevées par les lois anticongréganistes du Gouvernement Combes, elle quitta la France pour l'Italie en février 1904¹⁹. Au bout de deux mois, elle reçut une autre assignation : elle devait se rendre en Amérique participer à la fondation de la mission dominicaine dans le Maine²⁰ où les Pères de l'Ordre desservaient la population canadienne-française depuis 1881²¹. L'expérience de l'exil, si douloureuse fût-elle, se transforma pour Sœur Marie d'Aquin en processus de libération. Voici pourquoi. Lydia Branda, une femme d'ardeur, avait évolué dans un milieu familial opprimant. Les contraintes inhérentes à la vie cloîtrée l'écrasèrent encore davantage au point de la réduire à un état de mélancolie et d'autocritique négative et destructrice²². Convaincue néanmoins de l'authenticité de sa vocation religieuse, elle cherchait péniblement sa voie. L'Amérique s'ouvrit devant elle avec ses espaces illimités et ses immenses besoins d'évangélisation ; un attrait missionnaire s'éveilla au fond de son cœur. « Peut-on voir de près, dit-elle, la pauvreté, la misère sans se sentir un grand désir, un besoin de donner et de se donner ? Je crois que cela est impossible²³ ».

Peu à peu, Sœur Marie d'Aquin entra en conflit avec sa communauté qui restait délibérément française et refusait de fonder d'autres missions aux États-Unis sous prétexte qu'elle réintégrerait bientôt la France. On reprocha donc à la jeune sœur son américanisation : sa passion pour l'anglais ainsi que ses activités para-scolaires, occasion de contact trop fréquent avec « le monde ». Le 8 juillet 1913, elle supplia M^{gr} Louis Walsh, évêque de Portland, de lui obtenir un indult de translation à la congrégation américaine des Dominicaines de Columbus, Ohio²⁴. Cet indult allait créer, plus tard, un véritable drame qui déciderait du sort et du Foyer et de la Congrégation de l'Institut Jeanne d'Arc.

¹⁹ Mère MARIE THOMAS D'AQUIN, carnet intime, n° 3, 24 février 1904, p. 55, AIJA.

²⁰ *Ibid.*, 20 avril 1904, p. 56.

²¹ Antonin M. FLOURDE, o.p., *Les Dominicains à Lewiston*, dans *Le Rosaire*, nos 854-855, août-septembre 1970, p. 18.

²² Les carnets intimes de la jeune Marie d'Aquin témoignent éloquemment de son état de mélancolie.

²³ *Revue Jeanne d'Arc*, vol. 2, n° 12, septembre 1916, p. 7.

²⁴ Lettre de Mère Marie Thomas d'Aquin à M^{gr} Louis S. Walsh, évêque de Portland, 8 juillet 1913, n° 5, Dossier *Statut canonique*, AIJA.

My reasons for such a distressing demand are numerous ; however, they could be resumed in a single one : our ideas are too different. Ever since we came to America, a misunderstanding exists be-

L'année scolaire 1913-1914, passée à Columbus où elle enseigna le français, permit à Sœur Marie d'Aquin de se familiariser davantage avec la culture américaine et de préciser le plan missionnaire qu'elle espérait réaliser avec la collaboration de quelques jeunes filles de Lewiston. Il s'agissait de l'instruction d'enfants pauvres dans des paroisses démunies²⁵. Il lui fallait, évidemment, la permission d'un évêque pour mettre son plan à exécution dans un diocèse. Portland ? Il n'en fut pas question. Montréal ? Les meilleures chances s'y trouvaient. Burlington Peut-être. Mother Mary Vincentia, prieure générale de Columbus, lui prépara une chaleureuse lettre de recommandation et la laissa partir pour Montréal avec l'assurance de ses prières pour le succès de ses démarches²⁶. Sœur Marie d'Aquin soumit son projet à M^{sr} Bruchési. Le chanoine Plantin raconte ce qui se passa : « Sœur Marie Thomas d'Aquin, religieuse dominicaine, vint de Columbus à Montréal en vue d'une fondation. L'archevêché de Montréal, se trouvant suffisamment pourvu en fait de fondations, dirigea vers Mont-Laurier, la Révérende Sœur²⁷ ». Au cours de ses entretiens avec M^{sr} Brunet, celui-ci lui proposa la direction de

tween us. My Mothers and Sisters want to keep their French ways of doing good and bitterly criticize all that is American. I, on the contrary, always tried to adapt my views and manners to the people I had to work for. I have found it more successful, and it seems to me that we are not religious to enjoy a peaceful and quiet life in a big Convent, but to accomplish all the good that is in our power, for the glory of God and the salvation of souls. It would be true in all countries, but especially in this country of America where our Holy Catholic Religion needs so many workers.

²⁵ Lettre de recommandation du Père Thomas Marie Gill, prieur du couvent dominicain de Lewiston et directeur spirituel de Marie d'Aquin, juin 1914, n^o 16, Dossier *Statut canonique*, AIJA.

Sr. Marie d'Aquin with several young people known to me are anxious to work in places where there is a great need of religious instruction among the children. I am convinced that they can do a great deal of good for souls and help build poor parishes.

²⁶ Lettre de recommandation de Mother Mary Vincentia, 20 juin 1914, n^o 15, Dossier *Statut canonique*, AIJA.

Sister Marie d'Aquin, O.S.D., formerly connected with the Nancy Congregation of French Dominican Sisters of the Third Order which established an American Foundation at Lewiston, Me in 1904, resided as a guest at our Mother House, St. Mary's of the Springs, Shepard, Ohio, from August 1913 to June 1914, following our Community life in all details and conducting classes in the Academy. It gives me unqualified pleasure to testify not only to her general ability and thorough efficiency as a teacher, but also to the exemplary character of her religious life. It is my conviction that she will prove herself fully deserving of any confidence and trust that may be placed in her.

²⁷ Chanoine Jean-Antoine PLANTIN, *Institut Jeanne d'Arc d'Ottawa*, historique, [1925 ?], AIJA.

l'Institut Jeanne d'Arc. Vint ensuite la rencontre avec M^{lle} Aubry décrite il y a un instant.

L'évêque de Mont-Laurier se charge d'obtenir l'autorisation de M^{sr} Charles-Hugues Gauthier, archevêque d'Ottawa, pour l'entrée de la jeune Dominicaine et de sa communauté dans le diocèse. (Ici naît la méprise chez Sœur Marie d'Aquin elle-même et chez les autorités ecclésiastiques au sujet d'une soi-disant venue de compagnes.) Par malheur, M^{sr} Gauthier effectue à ce moment-là un voyage « ad limina » à Rome. Sœur Marie d'Aquin attend patiemment son retour, à Montréal puis à Boston, chez des amis. Vers la mi-septembre, l'angoisse la saisit face à son sort incertain. Il lui faut réintégrer la vie conventuelle à tout prix et dans le plus bref délai. Elle quitte Boston et retourne à Montréal le 14 septembre. Là, elle apprend que M^{sr} Gauthier n'a pas bien accueilli la demande de M^{sr} Brunet. En dernier ressort, elle décide d'aller plaider elle-même sa cause. Elle arrive le vendredi soir, 18 septembre, à l'Institut Jeanne d'Arc où M^{lle} Aubry la reçoit à bras ouverts²⁸. Elle se présente à l'archevêché dès samedi matin. Le chancelier, M^{sr} Campeau, sympathique à son projet, lui conseille de revenir dimanche lorsque Son Excellence se sentira plus reposé et donc probablement plus réceptif à sa requête. Le dimanche, 20 septembre, a lieu l'audience. L'archevêque lui promet une réponse pour le lendemain. À peine l'a-t-elle quitté, cependant, que M^{sr} Gauthier prend sa décision. Le soir même, il se rend à pied à l'Institut pour lui communiquer son autorisation en personne. La jeune et ardente petite sœur l'avait tout à fait enchanté et impressionné. Dès cet instant, il la prend sous sa protection et saura la soutenir dans toutes ses épreuves²⁹. Cœur ravi, Sœur Marie d'Aquin s'installe à Ottawa, le mercredi 30 septembre 1914³⁰.

II — L'INSTITUT JEANNE D'ARC SOUS LA DIRECTION DE SŒUR MARIE D'AQUIN

À partir d'octobre 1914, l'Institut Jeanne d'Arc commence à vivre de la vie même de la nouvelle directrice. Ayant enfin trouvé sa voie, Sœur Marie d'Aquin y marche hardiment. Sa présence dynamique redonne joie et courage à M^{lle} Aubry. Sa personnalité attachante, que revêt un charme tout pétillant d'intelligence, d'humour

²⁸ Correspondance MST/M^{sr} F.-X. Brunet, 18 septembre 1914.

²⁹ *Id.*, 21 septembre 1914.

³⁰ *Id.*, 2 octobre 1914.

et de serviabilité, manifeste le bonheur dont elle vit à travers l'idéal religieux qui est le sien.

Ce charme, allié à une profondeur d'être que nourrissent sans cesse la prière contemplative et la création poétique, explique son succès auprès des fondatrices. Leur appui lui est indispensable. En novembre, elle pourra raconter à M^{gr} Brunet « comment une à une les anciennes auxiliaires de l'œuvre viennent m'apporter leur offrande et m'offrir leur concours. Cela ne veut pas dire que nous n'ayons pas nos difficultés, mais la grâce du bon Dieu est là pour nous soutenir ³¹ ». En mai 1915, elle s'exclamera : « On s'entend à merveille ! ³² ».

Le 2 octobre, la Dominicaine forme un noyau de communauté : M^{lle} Descoteaux, tante d'une ancienne élève de Lewiston, offre ses services au Foyer et endosse une robe de postulante ³³. Nous y reviendrons.

Le 6 octobre, Sœur Marie d'Aquin entreprend la rédaction du premier numéro de la *Revue Jeanne d'Arc*, tâche littéraire qu'elle poursuivra jusqu'en 1957. « Dans quelques jours, annonce-t-elle à M^{gr} Brunet, nous publierons le premier numéro d'une revue nouvelle, la *Revue Jeanne d'Arc*, dans le triple but de faire connaître l'œuvre, d'essayer de faire un peu de bien aux âmes et d'avoir un petit profit matériel, ce qui ne gêne rien ³⁴ ». Cinq cents exemplaires sont diffusés dans la région, aux États-Unis et en Europe. L'entreprise réussit. Dans le même but, elle publie, en juillet 1916, sous le pseudonyme de Marie Sylvia, son premier recueil de poésies, intitulé *Vers le Bien* ³⁵.

Très tôt également, Sœur Marie d'Aquin se lie d'amitié avec des personnages influents de la ville, entre autres, Sirs Charles Saunders et Charles Fitzpatrick. Elle adresse une lettre en anglais à une religieuse de Columbus, dont voici un passage traduit en français :

Le 31 décembre, j'ai fait la connaissance de Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême et un des hommes les plus importants du Canada. Il s'est offert sur-

³¹ *Id.*, 26 octobre 1914.

³² *Revue Jeanne d'Arc*, vol. 1, n° 8, mai 1915, p. 13.

³³ *Id.*, vol. 1, n° 1, octobre 1914, p. 13.

³⁴ Correspondance MST/M^{gr} F.-X. Brunet, 26 octobre 1914.

³⁵ *Revue Jeanne d'Arc*, vol. 2, n° 10, juillet 1916, pp. 2-3. Il y a mention de la critique de Benjamin Sulte et de William Chapman.

le-champ comme notre protecteur temporel. Il m'a présentée à plusieurs de ses amis, tous prêts à m'aider malgré les temps difficiles [la Grande Guerre] que nous traversons ³⁶.

Il en sera ainsi tout au long de sa carrière. En 1918, elle a déjà sa porte d'entrée dans « l'Establishment » avec le patronage et les visites d'honneur de M^{me} Wilfrid Laurier.

C'est le moment opportun de souligner le grand esprit d'accueil de la nouvelle directrice. Dès son arrivée en plein cœur du quartier canadien-français, à l'époque de l'odieux Règlement 17, elle sait se faire le prochain de tous : riches et pauvres, francophones et anglophones... Son grand mérite consiste précisément à briser avec audace les barrières de langue et de race. Et, sur le plan spécifiquement religieux, son action prélude à l'avènement de l'œcuménisme ³⁷. Très significatif est le texte suivant où elle définit un aspect essentiel de l'Institut :

Quant au champ de son apostolat, il a toujours été, il est et restera catholique, c'est-à-dire, que toute bonne jeune fille de n'importe quelle nationalité, y est bienvenue et traitée comme l'enfant de la maison. N'est-ce pas l'idéal, et ne vaut-il pas mieux vivre en frères, dans l'union et la paix, que de nous dénigrer et jalouser les unes les autres parce que nos parents ont eu le malheur de ne pas appartenir au même pays ³⁸ ?

C'est dans cet esprit d'accueil universel que grandit l'Institut Jeanne d'Arc. Pour mieux saisir son développement, il faut analyser tour à tour l'œuvre de la résidence proprement dite et celle de l'enseignement comme service complémentaire, et situer ensuite ce développement dans le cadre d'une fondation religieuse. *La Revue Jeanne d'Arc* constitue notre principale source de renseignements sur cette question.

³⁶ Correspondance MST/Sister Damien, 26 février 1915, n^o 10, Dossier *Fondation*, AIJA.

³⁷ Le 17 décembre 1920, M^{sr} Gauthier, archevêque d'Ottawa, approuve la récitation d'une prière composée par Mère Fondatrice pour l'unité des chrétiens. La prière est publiée dans la *Revue Jeanne d'Arc*, vol. 7, n^o 3, décembre 1920, p. 8.

O Dieu, nous vous supplions d'amener tous vos fidèles enfants et serviteurs à l'unité de la foi par la vertu de leurs bonnes œuvres, de leurs prières et de leur charité au nom de Jésus, Votre Fils. Ainsi soit-il.

³⁸ *Revue Jeanne d'Arc*, vol. 4, n^o 2, novembre 1917, p. 4.

a) *Le Foyer*

Les statistiques parlent éloquemment de l'efficacité de la nouvelle directrice. Le Foyer peut loger 12 pensionnaires. Le bilan de l'année d'octobre 1913 à octobre 1914 indique 11 pensionnaires régulières, 25 passantes, 39 élèves. Soixante-quinze jeunes filles ont donc fréquenté l'Institut³⁹. En mars 1915, on aménage des chambres au troisième étage, c'est-à-dire au grenier, car la maison est devenue trop petite⁴⁰. Entre les 2 et 24 juillet, le nombre de pensionnaires varie entre 20 et 26⁴¹. Du 1^{er} janvier 1915 au 1^{er} janvier 1916, 242 jeunes filles — pensionnaires et élèves — ont fréquenté le Foyer. Dans l'espace d'un an, le nombre a triplé⁴².

Le 1^{er} février 1917, le Foyer est transféré à l'Hôtel Revere, au coin des rues Sussex et Clarence⁴³. En mars, la directrice se plaint que la résidence est déjà inadéquate bien qu'elle puisse accommoder une trentaine de pensionnaires⁴⁴. Une première annexe, ouverte le 12 mars 1918, double l'espace disponible. Quatre-vingts personnes habitent la maison dont 69 jeunes filles. Le rapport détaillé de 1922 répartit les 75 pensionnaires d'alors comme suit : a) par langue : 46 francophones, 29 anglophones ; b) par occupation : 28 employées de bureau, de magasin, etc., 22 étudiantes, 25 travailleuses qualifiées dans divers métiers : gardes-malades, modistes, couturières, etc. ; c) par lieu d'origine : 45 de l'Ontario, 24 du Québec, 6 de l'Europe et des États-Unis⁴⁶.

Vraiment, le Foyer déborde de vitalité ! On accueille avec grand plaisir des groupes de passantes⁴⁷ ; on cultive un jardin⁴⁸ ; on organise des pique-niques et des soirées culturelles. À cela s'ajoutent des réceptions publiques qui rassemblent une centaine de personnes ; à titre d'exemple, la fête de sainte Jeanne d'Arc, le 16 mai 1915⁴⁹. De la vie, de la vie et encore de la vie ! Quant à la directrice, quel regard porte-t-elle sur l'épanouissement de

³⁹ *Id.*, vol. 1, n° 2, novembre 1914, p. 3.

⁴⁰ *Id.*, vol. 1, n° 6, mars 1915, p. 3.

⁴¹ Correspondance MST/M^{sr} F.-X. Brunet, 24 juillet 1915.

⁴² *Revue Jeanne d'Arc*, vol. 2, n° 4, janvier 1916, p. 3.

⁴³ *Id.*, vol. 3, n° 5, février 1917, pp. 3-4.

⁴⁴ *Id.*, vol. 3, n° 6, mars 1917, p. 3.

⁴⁵ *Id.*, vol. 4, n° 6, mars 1918, pp. 3, 12-13.

⁴⁶ *Foyer de l'Institut Jeanne d'Arc, Année 1922, Pensionnaires et Élèves, Rapport, AIJA.*

⁴⁷ *Revue Jeanne d'Arc*, vol. 1, n° 4, janvier 1915, p. 12.

⁴⁸ *Id.*, vol. 1, n° 9, juin 1915, pp. 3, 13.

⁴⁹ *Id.*, vol. 1, n° 8, mai 1915, p. 3.

l'Institut ? À M^{sr} Brunet, elle fait cette réflexion en février 1915 : « La Providence a été bien bonne pour nous et l'œuvre que vous avez fondée rencontre beaucoup de sympathie. Pour moi, je me sens chaque jour l'aimer davantage ⁵⁰ ». Plus tard, en juillet 1916, elle notera dans sa *Revue Jeanne d'Arc* :

La preuve que la main de Dieu est sur nous, c'est qu'à peine une jeune fille vient-elle à partir, une autre se présente immédiatement pour lui succéder, et lorsque nous allons au fond des choses, nous trouvons que la Providence a tout conduit et tout arrangé pour le mieux ⁵¹.

b) *L'enseignement*

« La plus grande charité, a dit Père Lacordaire, est la charité de doctrine ». À l'œuvre du Foyer se rattache donc celle de l'enseignement et tout ce qui tend à développer l'être moral. Beaucoup de jeunes filles ne se laissent entraîner au mal que parce qu'elles n'ont aucune formation intérieure, aucun moyen de résistance. Les instruire, c'est éveiller la conscience de leur dignité, c'est leur mettre à la main une arme de plus pour la lutte de la vie. Nous donnons donc un grand soin à nos élèves et sommes heureuses de les voir augmenter de jour en jour ⁵².

Sœur Marie d'Aquin exprime cette conviction alors qu'elle annonce dans la *Revue Jeanne d'Arc* l'ouverture d'une classe régulière en septembre 1916. L'essor de l'enseignement comme œuvre complémentaire à celle du Foyer suscite notre admiration et marque l'originalité de l'Institut par rapport à d'autres maisons d'accueil. Encore une fois, les statistiques sont éclairantes.

Avant l'arrivée de Sœur Marie d'Aquin, M^{lle} Aubry donnait des leçons de dactylographie et de sténographie. Trente jeunes filles en avaient bénéficié. Ces cours continuent. Le 5 octobre, la nouvelle directrice commence à dispenser des leçons privées d'anglais et de français à 2 élèves ⁵³. Les cours de couture débutent le 24 novembre 1914 ⁵⁴ ; les cours de fantaisie, d'élocution, de peinture, en février 1915 ⁵⁵ ; les cours de confection de chapeaux, le 4 juin 1915 ⁵⁶.

⁵⁰ Correspondance MST/M^{sr} F.-X. Brunet, [février ?] 1915.

⁵¹ *Revue Jeanne d'Arc*, vol. 2, n^o 10, juillet 1916, p. 4.

⁵² *Id.*, vol. 2, n^o 12, septembre 1916, p. 3.

⁵³ *Id.*, vol. 1, n^o 1, octobre 1914, p. 13.

⁵⁴ *Id.*, vol. 1, n^o 2, novembre 1914, p. 13.

⁵⁵ *Id.*, vol. 1, n^o 5, février 1915, p. 4.

⁵⁶ *Id.*, vol. 1, n^o 9, juin 1915, pp. 2-3.

En septembre 1915, l'inscription de 24 élèves au cours du soir crée quelques légères complications : il faut emprunter des chaises du voisin : « Voilà, s'exclame Sœur Marie d'Aquin, d'aimables embarras dont nous n'avons qu'à remercier le bon Dieu ⁵⁷ ». En avril 1916, elle écrit :

[...] l'assistance est loin d'être homogène ; la jeune fille de quinze ou seize ans y est à côté de la jeune dame, et celle-ci à côté de la dame moins jeune dont les cheveux sont parsemés de fils d'argent [...] Après chaque repas du midi et du soir, les tables sont dégarnies, mises bout à bout et la salle à dîner devient un charmant atelier pendant que les leçons se succèdent dans la salle d'étude ⁵⁸.

En juin 1916, le nombre d'élèves dépasse la centaine ⁵⁹. La classe régulière s'ouvre en septembre 1916 ainsi que nous l'avons déjà indiqué. Le 8 novembre 1916, les cours offerts le soir par l'Institut sont donnés à l'école Duhamel, grâce à la bienveillance du président de la Commission scolaire. On y enseigne le français, l'anglais, l'arithmétique, la tenue de livres, la sténographie, la couture. Le nombre d'élèves approche la cinquantaine et augmente sans cesse ⁶⁰.

En septembre 1918, l'Institut reçoit 136 élèves ⁶¹. Ces succès initiaux présagent de la remarquable carrière personnelle de Mère Marie Thomas d'Aquin comme professeur de français ; elle le sera jusqu'à sa mort survenue le 17 mars 1963. Ils annoncent également la réalisation de son ambition pour l'Institut, ambition qu'elle formule en ces termes :

Tout cela révèle que notre projet est d'accord avec la Volonté de Dieu : faire de l'Institut Jeanne d'Arc un centre intellectuel en même temps qu'un foyer de famille ⁶².

c) *La Congrégation*

Le bilan fort positif des activités de l'Institut peut cacher mais non effacer la réalité de la souffrance qui est inhérente à toute vie humaine, individuelle ou collective. Sœur Marie d'Aquin en dit un mot dans la *Revue Jeanne d'Arc* :

⁵⁷ *Id.*, vol. 1, n° 12, septembre 1915, pp. 4-5.

⁵⁸ *Id.*, vol. 2, n° 7, avril 1916, p. 4.

⁵⁹ *Id.*, vol. 2, n° 9, juin 1916, p. 4.

⁶⁰ *Id.*, vol. 3, n° 2, novembre 1916, pp. 2-3.

⁶¹ *Id.*, vol. 4, n° 12, septembre 1918, p. 3.

⁶² *Ibid.*

On nous demande parfois s'il y a des tristesses à l'Institut Jeanne d'Arc où tout a l'air si gai ! Hélas, [...] nous vous montrons les roses... il serait contre nature qu'elles n'aient pas leurs épines, parfois cruelles. Nous bénissons Dieu de tout et au lieu de nous décourager, nous nous réjouissons comme Joubert de ce que « l'épine soit surmontée de la rose et de ce que le buisson porte des fleurs »⁶³.

À M^{gr} Brunet, elle confie : « [...] à l'extérieur, l'œuvre a pris un développement qui fait approcher de la centaine le nombre des jeunes filles qui fréquentent l'Institut, et à l'intérieur, nous avons été crucifiées avec Notre-Seigneur⁶⁴ ».

La souffrance de la jeune Dominicaine a pour cause son statut religieux au sein de l'Ordre. Alors qu'elle se jette avec enthousiasme dans le travail du Foyer, le prier du couvent dominicain de la rue Empress, intrigué par la présence solitaire de cette religieuse supposément semi-cloîtrée, cherche à connaître son identité et ses origines. Il écrit tout de suite aux communautés de Lewiston et de Columbus⁶⁵. Les réponses ne sèment que de la confusion : à quelle communauté appartient-elle ? Qui est sa supérieure légitime ? Quelle obédience a-t-elle reçue ? Devant ces questions très sérieuses, les autorités dominicaines demandent à M^{gr} Gauthier d'ouvrir une enquête sur le statut canonique de Sœur Marie d'Aquin. L'enquête révèle que l'indult de translation du 25 novembre 1913 n'avait pas été mis en vigueur⁶⁶. Par conséquent, Sœur Marie d'Aquin appartient à la congrégation de Lewiston/Nancy et non à celle de Columbus. Son séjour à Ottawa ne découle pas d'une permission accordée par une autorité compétente.

Son intention de fonder une communauté dominicaine complique et aggrave le dilemme. Il est évident qu'il y eut méprise de part et d'autre au sujet de la formation d'une communauté à l'Institut Jeanne d'Arc. Au début de son aventure, Sœur Marie d'Aquin semble avoir compté sur l'appui de jeunes filles prêtes à se consacrer à une tâche missionnaire. Elle les perd en cours de route. Puis, elle présume trop vite que Mother Vincentia lui enverra des compagnes. Les autorités ecclésiastiques, M^{gr} Brunet et M^{gr} Gauthier, ne vérifient pas la

⁶³ *Id.*, vol. 1, n° 8, mai 1915, p. 13.

⁶⁴ Correspondance MST/M^{gr} F.-X. Brunet, 2 avril 1915.

⁶⁵ Lettre du Père Langlais, o.p., à Mère Marie Patrice et à Mother Mary Vincentia, 2 octobre 1914, n° 24, Dossier *Statut canonique*, AIJA.

⁶⁶ Lettre du Père Rouleau, o.p., au Père Hage, o.p., 25 mars 1915, n° 48, Dossier *Statut canonique*, AIJA.

canonicité de la lettre de recommandation de la prieure générale de Columbus que la jeune sœur considère comme une autorisation officielle de la part de sa supérieure légitime. En 1917, M^{lle} Aubry explique le malentendu :

On l'avait laissée venir mais on ne l'avait pas envoyée, ce que Mgr Brunet (et moi) n'avait pas compris lorsqu'elle s'est présentée à lui, car, par la teneur de sa lettre, je vois qu'il croyait confier l'œuvre aux religieuses dominicaines de Columbus représentée par celle que nous avons reçue ⁶⁷.

Le 30 septembre 1914, Mother Vincentia écrit à la petite sœur qu'elle aime tant :

Vous pouvez assurer Mgr Gauthier que votre communauté sera de droit diocésain, du moins en ce qui nous concerne, et que vos liens avec notre communauté seront des liens d'affection fraternelle [...]

Il m'est impossible de vous envoyer des sœurs pour vous aider dans votre tâche [...] cet empêchement est sans doute providentiel car vous pourrez alors recevoir des postulantes canadiennes et les former, dès leur entrée, à l'œuvre spécifique de l'Institut ⁶⁸.

Comment sortir de l'impasse ? Pendant que les enquêteurs travaillent à la régularisation du cas personnel de la directrice, le diocèse envoie une supplique au Saint-Siège en vue de la fondation dominicaine de l'Institut Jeanne d'Arc. Rome refuse et conseille à l'archevêque de demander à une communauté existante de prendre en mains une œuvre par ailleurs si louable. Les multiples démarches de M^{gr} Gauthier, rendues nécessaires par le refus catégorique de la Dominicaine de rompre avec l'Ordre, aboutissent à un échec total. À Sœur Marie d'Aquin revient alors la décision ultime. Elle se trouve devant cette alternative : laisser l'Institut sans direction religieuse, le condamner à une disparition certaine et rentrer à Columbus ou se détacher de l'Ordre et préparer une fondation autonome au

⁶⁷ Correspondance M^{lle} Albina Aubry/M^{gr} F.-X. Brunet, 6 août 1917.

⁶⁸ Lettre de Mother Mary Vincentia à Sœur Marie d'Aquin, 30 septembre 1914, n^o 15, Dossier *Statut canonique*, AIJA.

Sister dear, you may assure him [M^{gr} Gauthier] that your community will be diocesan, at least as far as we are concerned, and your relation with this community will be only one of sisterly affection and interest [...] I regret that it is impossible for me to send you any sisters to help you [...] it may be a providence that sisters cannot be supplied for then you can have the Canadian postulantes trained in the work from their very entrance...

service du Foyer. Cœur broyé, elle se résigne à la sécularisation. Lisons un extrait de la supplique de dispense en date du 4 septembre 1916⁶⁹ :

[...] Des circonstances indépendantes de ma volonté et que les hommes de Dieu affirment conduites par la Providence m'ont mise en charge d'une œuvre où je trouve pleine réalisation de mes désirs de sanctification et d'apostolat [...] et Dieu ayant montré qu'Il me veut à cette œuvre en faisant échouer tous les efforts de m'en dégager, [...] j'obéis au conseil qui m'est donné de demander la présente dispense, et s'il y avait un autre moyen de régulariser ma situation en conservant l'œuvre, je l'accepterais de tout cœur.

C'est avec une profonde douleur que je sollicite cette dispense, car j'ai toujours désiré appartenir à Notre-Seigneur dans la vie religieuse jusqu'à ma mort⁷⁰.

« Si le grain ne meurt... » De cette mort jaillit la vie en abondance. Depuis le 2 octobre 1914, l'Institut connaît un va-et-vient de postulantes. Le 29 octobre 1916, M^{lle} Juliette Forgues se joint à la petite « Mère Saint-Thomas » (c'est ainsi que les gens d'Ottawa l'appellent) comme première postulante de la nouvelle fondation non-dominicaine⁷¹. Elle y persévère ainsi que les six autres jeunes aspirantes qui la suivront.

La floraison de l'œuvre et la formation d'une communauté stable sur une période de trois ans incitent Rome à autoriser l'érection canonique de la Congrégation des Sœurs de l'Institut Jeanne d'Arc d'Ottawa⁷². Dans sa vieillesse, Mère Marie Thomas d'Aquin se rappellera poétiquement l'émotion de la cérémonie de fondation qui eut lieu le 7 octobre 1919 :

Enfin pour ce solennel cortège,
Une petite sœur, faible comme la neige
Qui s'échauffe et se fond aux rayons du soleil
Suivait, le cœur bien haut et l'esprit en éveil,
Tout en se demandant si ce n'était qu'un rêve,

⁶⁹ Chanoine Jean-Antoine PLANTIN, *Humble Supplique en vue d'ériger en fondation diocésaine du Tiers Ordre régulier de Saint-Dominique l'Institution des jeunes filles établie à Ottawa sous le nom de l'Institut Jeanne d'Arc*, 12 avril 1915, n° 58, Dossier *Statut canonique*, AIJA.

⁷⁰ Mère MARIE THOMAS D'AQUIN, supplique de dispense des vœux, 4 septembre 1916, n° 99, Dossier *Statut canonique*, AIJA.

⁷¹ *Revue Jeanne d'Arc*, vol. 3, n° 2, novembre 1916, p. 11.

⁷² Rescrit de fondation, 15 juin 1919, n° 117b, Dossier *Statut canonique*, AIJA.

Ou si c'était bien vrai que ce bonheur sans trêve
S'offrait à sa faiblesse et dilatait son cœur.
Une voix répondit d'En-Haut : « Suis le Seigneur » ⁷³.

Aujourd'hui, le Foyer de l'Institut Jeanne d'Arc accueille cent jeunes filles et, si c'était possible, il en accueillerait deux cents, tant ce problème social demeure actuel. La Congrégation de l'Institut Jeanne d'Arc, bien que ralentie dans son élan, s'éveille à l'espérance d'un nouveau départ. Quatorze ans après la mort de sa Fondatrice, elle se remet à l'écoute de sa parole, parole résumée magnifiquement dans la devise de sainte Jeanne d'Arc : « En avant, Dieu fait ma route ! »

Marguerite CHARRON, i.j.a.

⁷³ Mère MARIE THOMAS D'AQUIN, extrait du poème *Un jour*, composé le 7 octobre 1960 à l'occasion du 41^e anniversaire de fondation.